

# Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



FÉVRIER  
2019  
NUMÉRO  
1103

## Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien

**En 2015, 3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne, en raison de leur âge ou d'un problème de santé, d'après l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) de la DREES qui interroge 15 000 personnes à domicile. Elles reçoivent le plus souvent une aide pour le ménage et les courses.**

**Près de la moitié des seniors aidés le sont uniquement par leur entourage, tandis que 19 % le sont uniquement par des professionnels, le tiers restant recevant une aide mixte, c'est-à-dire à la fois par des aidants professionnels et de l'entourage. Alors que les seniors les plus autonomes sont aidés en majorité uniquement par leur entourage, l'aide mixte devient prépondérante pour les plus dépendants.**

**Quand les seniors sont aidés par un membre de l'entourage, 87 % d'entre eux le sont au moins par le conjoint ou les enfants.**

**Un senior aidé sur deux déclare un seul aidant. Environ une femme aidée sur cinq et presque un homme aidé sur deux le sont uniquement par leur conjoint. Le nombre d'aidants augmente avec le niveau de dépendance.**

**La moitié des seniors les plus dépendants sont aidés plus de 53 heures par semaine, contre moins de 4 heures pour la moitié des plus autonomes.**

**Mathieu Brunel, Julie Latourelle et Malika Zakri (DREES)**

**E**n 2015, 21 % des seniors<sup>1</sup> vivant à domicile déclarent recevoir une aide pour effectuer des actes essentiels de la vie quotidienne, d'après le volet Ménages de l'enquête CARE (Capacités, aides et ressources des seniors) de la DREES (*encadré 1*). Au total, 3 millions de personnes âgées sont aidées<sup>2</sup>, soit quatre fois plus que le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile (748 000 fin 2015). La part de personnes aidées augmente avec l'âge (*graphique 1*) et le niveau de dépendance (*tableau 1*). Les femmes déclarent recevoir plus d'aides que les hommes, quels que soient leur âge et le type d'activités : 26 % des femmes âgées de 60 ans ou plus sont aidées pour les actes de la vie quotidienne, contre 14 % des hommes. L'écart entre femmes et hommes reste faible pour les moins de 75 ans (*tableau encadré 2*) mais il est important chez les 75 ans ou plus (21,6 points de pourcentage d'écart au détriment des hommes).

L'aide la plus fréquente apportée aux seniors vivant à domicile concerne les actes de la vie quotidienne, mais les personnes indiquent parfois également recevoir une aide financière ou du soutien moral (*encadré 2*).

...

- 1.** Dans toute cette étude, le terme « senior » désigne les personnes âgées de 60 ans ou plus.
- 2.** Le nombre de seniors aidés est distinct du nombre de leurs aidants, car d'une part un même senior peut être aidé par plusieurs aidants, et d'autre part un même aidant peut aider plusieurs seniors (*encadré 1*).
- 3.** Les tableaux complémentaires sont disponibles dans les données associées à l'étude sur le site internet de la DREES.

## L'aide aux activités de la vie quotidienne augmente avec l'âge et le niveau de perte d'autonomie

Entre 60 et 74 ans, moins d'un senior sur dix déclare recevoir une aide humaine, formelle ou informelle, pour effectuer les actes de la vie quotidienne, contre plus de 40 % des seniors âgés de 75 ans ou plus. Les seniors déclarant de l'aide regroupent des personnes dépendantes (GIR estimé 1 à 4) [encadré 1], mais certaines personnes plus autonomes (GIR estimé 5 ou 6) déclarent également recevoir de l'aide pour la vie quotidienne en raison de leur âge ou de leur état de santé. La quasi-totalité des personnes en forte ou très forte perte d'autonomie (GIR estimé 1 à 3) sont aidées, tandis qu'une personne autonome sur dix affirme être aidée pour réaliser certains actes de la vie quotidienne.

Les femmes sont plus nombreuses à déclarer recevoir de l'aide que les hommes (26 % contre 14 %). Les femmes, qui représentent 55 % des personnes âgées de plus de 60 ans, représentent 70 % des seniors aidés. Parmi les plus de 75 ans, leur proportion passe à 72 % parmi les seniors aidés, qui représentent 60 % des seniors de cette tranche d'âge. Cet écart s'explique en partie par la plus grande longévité des femmes, plus nombreuses que les hommes aux âges élevés. Les femmes déclarant de l'aide ont en moyenne 80,5 ans, alors que la moyenne d'âge des femmes de 60 ans ou plus vivant à domicile est de 71 ans. L'écart d'âge moyen est le même pour les hommes : respectivement 78 ans et 69 ans.

## Près de la moitié des seniors aidés pour leurs activités quotidiennes le sont uniquement par l'entourage

Parmi les 3 millions de seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne, près d'un senior sur deux déclare l'être uniquement par son entourage (48 %) (graphique 2). L'aide de l'entourage est définie dans l'enquête comme une aide régulière à une personne en raison de son âge ou d'un problème de santé (encadré 1). L'aide peut également provenir uniquement d'un ou de plusieurs professionnels (19 %) ou encore de l'entourage et des professionnels, appelée aide mixte (34 %).

### ENCADRÉ 1

#### L'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE)

Le volet Ménages de l'enquête CARE (dit « CARE-Ménages »), réalisé en 2015, s'intéresse aux conditions de vie des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile, à leurs difficultés pour réaliser les activités de la vie quotidienne et aux aides qu'elles reçoivent. Environ 15 000 seniors ont été interrogés. L'enquête couvre l'ensemble des personnes de 60 ans ou plus, y compris les personnes en bonne santé. Une seule personne âgée de 60 ans ou plus est interrogée par logement, éventuellement accompagnée d'une personne complétant les réponses dans le cas où la personne âgée n'est pas en état de répondre. Un groupe iso-ressource (GIR) a pu être estimé à partir des variables d'enquête pour l'ensemble des seniors interrogés (Eghbal-Teherani et Makdessi, 2011 et Brunel et Carrère, 2017). Cette estimation peut différer toutefois du GIR administratif qui est mesuré par une équipe médico-sociale pour instruire le dossier d'ouverture des droits à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), attribuant aux personnes âgées un GIR allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome), les GIR 1 à 4 étant éligibles à l'APA.

#### La définition des aides

L'aide dans les actes de la vie quotidienne est définie dans l'enquête comme une aide régulière, même peu fréquente, apportée à une personne en raison de son âge ou d'un problème de santé. La répartition courante des tâches au sein d'un ménage n'entre donc pas en jeu ici dans la mesure où sont recueillies uniquement les aides apportées dans le cadre de la perte d'autonomie de la personne. L'entourage est défini comme les proches de la personne (conjoint, famille, ami...). Les aidants professionnels regroupent tous les types d'intervenants : infirmiers, aides-soignants, aides à domicile et autres. Les aidants bénévoles associatifs peuvent, selon l'appréciation des seniors, être considérés comme aidants de l'entourage ou professionnels. La modalité « autre » était proposée pour ces deux catégories.

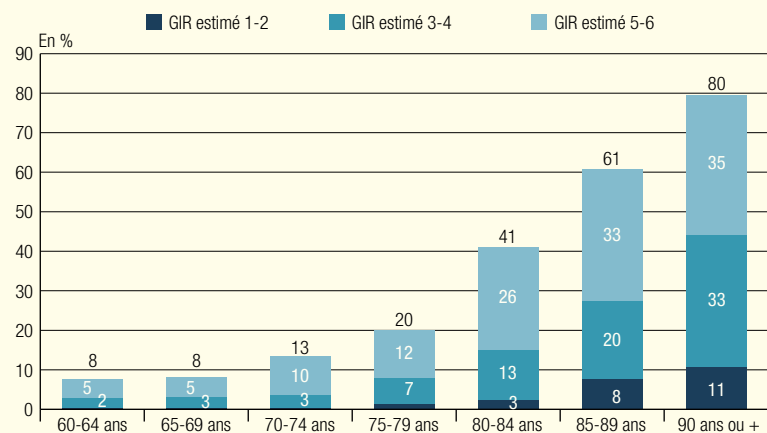
Les aides à la vie quotidienne regroupent les activités suivantes : « se laver, s'habiller, se servir des toilettes », « manger ou boire », « préparer les repas », « prendre rendez-vous chez le médecin, accompagner le senior chez le médecin, acheter les médicaments ou aider à les prendre », « soins », « sortir du logement », « trouver son chemin lorsque le senior sort du logement », « prendre un moyen de déplacement », « se déplacer dans le logement, se lever, ou aller aux toilettes », « gérer le budget, s'occuper des papiers et des démarches administratives », « faire le ménage, la vaisselle ou la lessive », « faire les courses », « bricolage dans le logement ou entretenir le jardin », « assurer une garde de jour ou de nuit ».

#### Nombre de seniors aidés et nombre d'aidants

Le nombre de seniors aidés ne permet pas directement de connaître le nombre d'aidants de personnes âgées à domicile, car plusieurs seniors peuvent être aidés par un même aidant. Le volet Ménages de l'enquête CARE est complété d'un volet Aidants qui interroge les proches aidants déclarés par les personnes interrogées dans le premier volet. Tous les aidants de l'entourage âgés de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine ont été contactés, dans la limite de 10 aidants par senior. D'après ce volet de l'enquête, 3,9 millions de personnes apportent une aide régulière aux seniors vivant à domicile en raison de leur âge ou d'un problème de santé (4,2 millions d'aidants, en retenant la méthode de la précédente étude [Soullier et Weber, 2011] qui ne tenait pas compte de la possibilité pour un aidant d'aider plusieurs seniors).

### GRAPHIQUE 1

#### Part des seniors déclarant recevoir une aide pour les activités de la vie quotidienne, par tranche d'âge et GIR estimé



**Note** • GIR : groupe iso-ressource. Les personnes ayant un GIR estimé 1-2 sont les plus dépendantes, celles ayant un GIR estimé 5-6 les plus autonomes.

**Lecture** • 11 % des seniors âgés de 90 ans ou plus sont aidés pour les activités de la vie quotidienne et classés en GIR estimé 1-2.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

Plus de la moitié des hommes aidés déclarent recevoir une aide de l'entourage uniquement (58 %), contre 43 % des femmes. À l'inverse, l'aide mixte et l'aide professionnelle sont davantage déclarées par les femmes que par les hommes : respectivement 36 % et 21 %, contre 29 % et 14 %.

Plus de la moitié des seniors aidés les plus autonomes (GIR estimé 5-6) le sont uniquement par leur entourage, et moins d'un quart uniquement par des professionnels. Plus les seniors sont dépendants, plus ils déclarent recevoir une aide mixte : c'est le cas de 20 % des seniors les plus autonomes (GIR estimé 5-6), contre 77 % des plus dépendants (GIR estimé 1-2). Plus le niveau de dépendance augmente, moins l'aide de l'entourage uniquement suffit face à la multiplicité des difficultés rencontrées par le senior, et une aide professionnelle devient nécessaire pour réaliser des actes de plus en plus complexes : toilette, habillement. Toutefois, très peu de personnes en GIR estimé 1 ou 2 (4 %) sont aidées uniquement par des professionnels, ce qui est probablement révélateur de la difficulté du maintien à domicile des personnes les plus dépendantes sans aide de l'entourage.

Le résultat est similaire lorsque les seniors avancent en âge. Parmi les seniors âgés de 60 à 74 ans, 69 % reçoivent de l'aide

**TABLEAU 1**  
**Part des seniors déclarant recevoir une aide pour les activités de la vie quotidienne par GIR estimé**

	En %		
	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>14</b>
GIR estimé 1	100	100	100
GIR estimé 2	96	98	93
GIR estimé 3	94	94	94
GIR estimé 4	80	85	70
GIR estimé 5	53	61	42
GIR estimé 6	11	14	6

**Lecture** • 26 % des femmes et 14 % des hommes déclarent recevoir de l'aide pour les activités de la vie quotidienne.  
**Champ** • Individus de 60 ans ou plus, résidant à domicile, France métropolitaine.  
**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

de l'entourage uniquement, 15 % de professionnels uniquement, et 16 % de l'aide mixte. Après 75 ans, l'aide se diversifie progressivement : le recours à l'aide mixte augmente avec l'âge (*tableau complémentaire B*).

## 2 millions de seniors sont aidés pour le ménage ou les courses

Près de 2 millions de seniors déclarent être aidés pour faire le ménage ou les courses, soit respectivement 63 % et 61 % de l'ensemble des seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne (*graphique 3*). Pour les courses, un senior aidé sur deux déclare être aidé uniquement par l'entou-

rage. Ce dernier peut également contribuer à la gestion administrative ou la prise de rendez-vous chez le médecin, c'est le cas pour 40 % des seniors aidés.

Quel que soit le type d'activité, le taux de recours à une aide augmente avec le niveau de dépendance et avec l'âge. Si 7 % des seniors en GIR estimé 5-6 déclarent recevoir de l'aide pour faire le ménage, la vaisselle ou la lessive, cette proportion augmente à 64 % pour les personnes en GIR estimé 3-4 et à plus de 90 % pour celles en GIR estimé 1-2. De même, elle varie de 5 % pour les moins de 75 ans à 28 % pour les seniors âgés de 75 ans ou plus (*tableaux complémentaires C3 à 4*).

## ENCADRÉ 2

### L'aide financière et le soutien moral : deux autres types d'aide régulière

L'entourage peut apporter une aide régulière aux personnes âgées vivant à domicile sous plusieurs formes : l'aide pour les actes de la vie quotidienne, mais aussi le soutien moral<sup>1</sup> et l'aide financière. Au total, 3 250 000 seniors déclarent être aidés selon l'un ou l'autre de ces trois types d'aide.

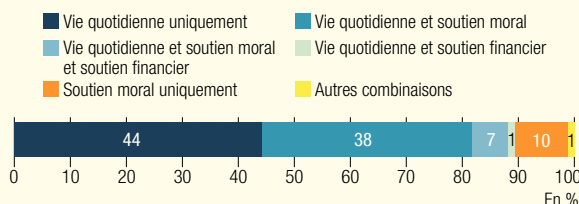
La grande majorité de ces seniors (90 %) déclarent recevoir au moins de l'aide pour les actes de la vie quotidienne. Parmi eux, 44 % reçoivent uniquement cette aide pour la vie quotidienne (sans soutien moral, ni aide financière) et 38 % sont aussi soutenus moralement (*graphique*). Les 10 % de seniors aidés restants, soit près de 250 000 seniors, reçoivent uniquement un soutien moral ou financier de la part de leur entourage. Près de 220 000 seniors déclarent uniquement un soutien moral, 7 000 uniquement une aide financière et 19 500 une combinaison de ces deux aides.

Tout comme pour les aides à la vie quotidienne, les femmes indiquent davantage que les hommes recevoir une aide morale ou financière. Près de 21 % des femmes de 75 ans ou plus déclarent ainsi un soutien moral, contre 14 % des hommes (*tableau complémentaire A*).

La déclaration d'un soutien moral ou financier est évidemment subjective. La présence d'un conjoint ou d'un enfant au domicile du senior peut, par exemple, apparaître ou non comme une aide à part

entière – un soutien moral. Le règlement de dépenses de vacances peut apparaître ou non comme un soutien financier lorsque le senior accompagne ses enfants.

#### Part des seniors aidés, selon le type d'aides reçues



**Lecture** • Parmi les seniors recevant une aide (morale, financière ou dans la vie quotidienne), 44 % sont soutenus uniquement pour des activités de la vie quotidienne.  
**Champ** • Individus de 60 ans ou plus, aidés régulièrement pour des activités de la vie quotidienne, une aide financière ou un soutien moral, résidant à domicile, France métropolitaine.  
**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

1. Le soutien moral est repéré au moyen de la question suivante : « L'aidant vous apporte-t-il/elle régulièrement un soutien moral, une présence ou une compagnie, en raison de vos problèmes de santé ? » Le soutien financier se rapporte à la question suivante : « Est-ce que l'aidant vous donne régulièrement de l'argent ? »

## Des aides professionnelles souvent combinées avec celles de l'entourage

L'entourage apporte une aide plus diversifiée que les professionnels. Les seniors déclarent ainsi plus souvent de l'aide de l'entourage pour l'ensemble des activités de la vie quotidienne. L'aide formelle est, quant à elle, concentrée sur certaines activités. Les soins infirmiers, par exemple, sont les seuls à être effectués par un professionnel : 2 % des seniors aidés reçoivent ces soins. Deux autres activités sont largement prises en charge par des professionnels : le ménage pour 33 % des seniors aidés, la toilette et l'habillement (pour 14 %). Ces activités sont souvent combinées avec une aide de l'entourage, respectivement 10 % d'aide mixte pour le ménage et 5 % pour la toilette.

## Une spécialisation accrue de l'aide de l'entourage et des professionnels pour les plus dépendants

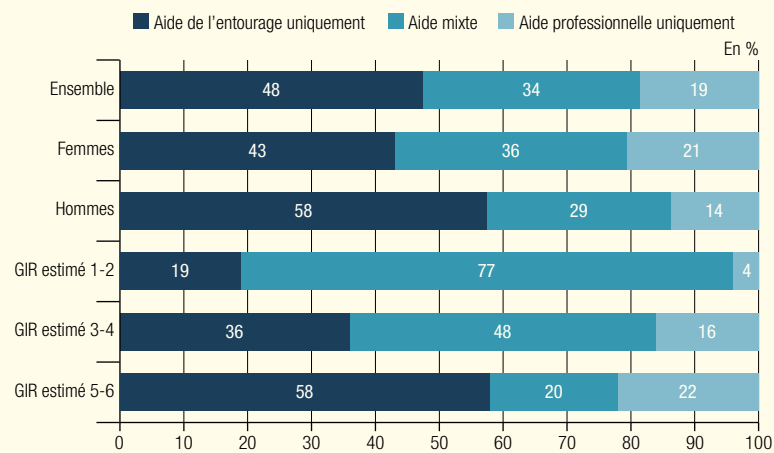
Pour les seniors dépendants, en GIR estimé 1 à 4, l'aide mixte est très développée et présente une plus grande spécialisation : la division des tâches entre professionnels et entourage est en effet plus marquée pour ces seniors que pour l'ensemble des seniors aidés. Ainsi, 30 % des personnes âgées dépendantes déclarent être aidées pour se laver et s'habiller par un professionnel uniquement, contre 14 % de l'ensemble des seniors aidés. De même, parmi les seniors aidés pour les courses ou la gestion administrative, 63 % et 54 % des personnes en GIR estimé 1 à 4 déclarent uniquement une aide de l'entourage (tableau complémentaire D), contre respectivement 50 % et 40 % de l'ensemble des seniors aidés.

## Plus d'un senior aidé sur deux déclare l'être au moins par un enfant

Parmi les 3 millions de seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne, 2,5 millions déclarent être aidés par leur entourage (en recevant par ailleurs une aide professionnelle ou non). Parmi eux, plus d'un sur deux est soutenu par au moins un enfant. Ils sont 87 % à déclarer être aidés au moins par leur conjoint ou leurs enfants – respectivement 38 % et 55 % – dont 6 % aidés à la fois par le conjoint et les enfants (tableau 2).

### GRAPHIQUE 2

#### Part de l'aide de l'entourage, professionnelle et mixte par sexe et GIR estimé de la personne aidée



**Note** • L'aide mixte désigne l'aide combinée de l'entourage et de professionnels.

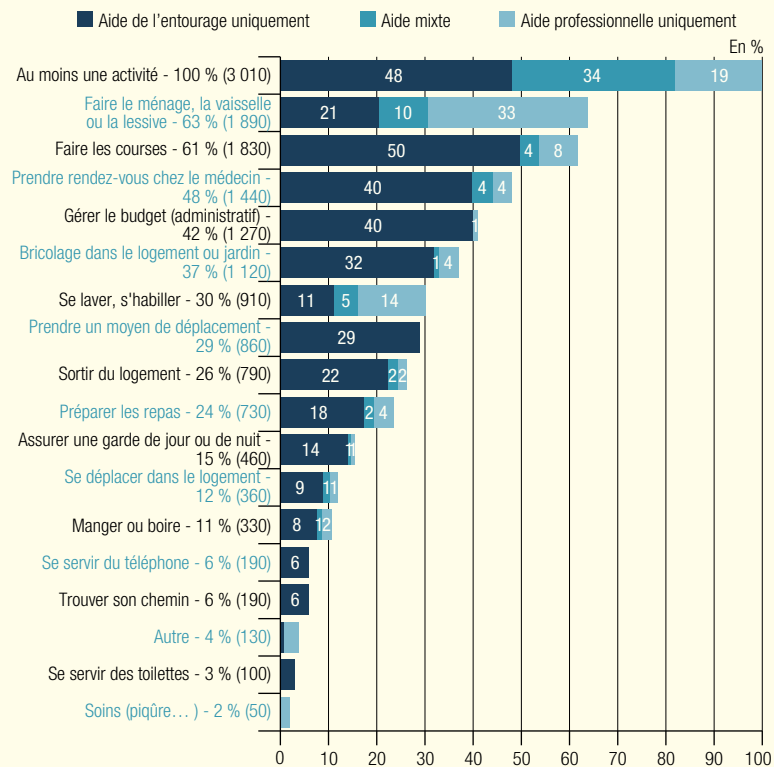
**Lecture** • 19 % des seniors aidés âgés de 60 ans ou plus, en GIR estimé 1 ou 2, sont aidés uniquement par leur entourage pour les activités de la vie quotidienne.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

### GRAPHIQUE 3

#### Part des seniors aidés, selon l'activité et par type d'aidants



**Note** • Les effectifs sont exprimés en milliers et entre parenthèses.

**Lecture** • 1 440 000 seniors sont aidés pour prendre un rendez-vous chez le médecin, soit 48 % des seniors aidés pour au moins un acte de la vie quotidienne. 40 % reçoivent cette aide de leur entourage uniquement, 4 % de professionnels uniquement, et 4 % des deux.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.



Les femmes sont plus souvent aidées par leurs enfants (62 %), alors que les hommes déclarent plus fréquemment que leur conjoint les aide (57 %), ce qui s'explique en partie par une proportion de veuves plus élevée que celle de veufs. Ainsi, les seniors les plus jeunes (moins de 75 ans) sont plus fréquemment aidés par leur conjoint (61 %) par rapport aux plus âgés, plus souvent veufs et déclarant donc aussi plus souvent une aide de la part des enfants.

### La moitié des seniors aidés déclarent un seul aidant

Près de la moitié des seniors aidés à domicile (47 %) le sont par un seul aidant, qu'il soit de l'entourage (33 %) ou qu'il soit professionnel (15 %). Près d'un quart est accompagné par deux aidants, et le dernier quart par trois aidants ou plus (tableau 3). Plus d'un senior aidé sur deux reçoit une aide d'un seul membre de son entourage, à laquelle peut s'ajouter ou non celle d'un professionnel. Pour un tiers des seniors aidés, l'aide provient d'un seul professionnel, en complément ou non de l'aide de l'entourage. Environ une femme aidée sur six et un homme aidé sur trois le sont uniquement par leur conjoint.

Le nombre d'aidants est évidemment corrélé au niveau de dépendance (tableau 4 et tableau complémentaire E). Les seniors classés en GIR estimé 1 ou 2 indiquent être soutenus par 3,4 aidants en moyenne, contre moins de 2 aidants pour les seniors aidés en GIR estimé 5 ou 6. Pour les seniors les plus dépendants, le nombre d'intervenants de l'entourage est égal en moyenne à celui des professionnels, soit 1,7 aidant de chaque type. Pour les plus autonomes, le taux de recours à l'aide professionnelle est beaucoup plus faible : 0,6 aidant professionnel en moyenne pour les seniors en GIR estimé 5 ou 6, celui-ci fournissant le plus souvent une aide pour le ménage.

### Plus d'une heure d'aide déclarée par jour

La moitié des personnes âgées aidées pour les tâches de la vie quotidienne, que ce soit par l'entourage ou par un professionnel, le sont pour une durée d'au moins huit heures par semaine, soit presque une heure dix minutes par jour (tableau 5). L'écart est conséquent entre les plus dépendants (GIR estimé 1-2) et les plus autonomes

## TABLEAU 2

### Lien déclaré par les seniors avec l'aidant de l'entourage, selon le sexe et l'âge

En %

Part des seniors aidés...	Ensemble	Femmes	Hommes	Moins de 75 ans	75 ans ou plus
Uniquement par le conjoint	28	22	43	47	21
Au moins par... le conjoint	38	30	57	61	29
les enfants des parents <sup>1</sup>	55	62	40	33	63
les frères et sœurs	3	2	4	4	2
les petits-enfants	4	5	3	2	5
le gendre ou la belle-fille	7	8	5	2	9
un ami	5	5	5	7	4
un autre membre de l'entourage	3	3	4	3	3

1. La catégorie « parents » concerne les parents, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et autres membres de la famille ou de la belle-famille du senior aidé.

**Lecture** • 38 % des seniors aidés déclarent l'être au moins par le conjoint.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

## TABLEAU 3

### Part des seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne, selon le nombre et le type d'aidants

En %

Nombre d'aidants	Ensemble des aidants (de l'entourage ou professionnels)	Aidants de l'entourage	Aidants professionnels
1	47	52	34
2	24	16	14
3	14	8	3
4	8	3	1
5 ou plus	7	2	< 1
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>81</b>	<b>52</b>

**Lecture** • 47 % des seniors aidés pour les activités de la vie quotidienne déclarent un seul aidant (de l'entourage ou professionnel). 81 % des seniors aidés indiquent que l'aide provient seulement de l'entourage, sans aucun aidant professionnel. 52 % des seniors aidés font appel à l'aide de professionnels uniquement, sans aucun aidant de l'entourage.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

## TABLEAU 4

### Nombre moyen d'aidants déclarés par les seniors aidés, selon le GIR estimé et le type d'aidants

	Aidants de l'entourage ou professionnels	Aidants de l'entourage	Aidants professionnels
<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1</b>
GIR estimé 1-2	3,4	1,7	1,7
GIR estimé 3-4	2,7	1,5	1,2
GIR estimé 5-6	1,9	1,3	0,6

**Lecture** • Les seniors aidés déclarent en moyenne 2,4 aidants : 1,4 aidant de l'entourage et 1 aidant professionnel.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

(GIR estimé 5-6). Parmi les plus dépendants, la moitié déclare être aidée 53 heures ou plus par semaine, alors que la moitié des seniors plus autonomes ne le sont que pour 5 heures ou moins. Le volume d'aide est ici rapporté en heures hebdomadaires mais la fréquence des visites peut varier. Par exemple 4 heures d'aide durant un mois équivalent à environ 1 heure par semaine en moyenne, mais l'aide peut être dispensée en deux visites de 2 heures, une semaine sur deux, voire en une seule visite de 4 heures, une fois au cours du mois. Le volume total d'aide est calculé pour une personne âgée en additionnant les aides reçues par tous ses aidants, proches comme professionnels.

Un quart des personnes aidées déclarent l'équivalent de moins de 3 heures d'aide hebdomadaire. Pour un autre quart des personnes, le volume total d'aide est supérieur à 20 heures par semaine. Certains aidants cohabitant avec la personne, comme les conjoints, déclarent une aide constante, soit presque 24 heures sur 24. La moitié des personnes déclarent recevoir de la part d'un membre de leur entourage une aide équivalente à plus de 5 heures par semaine. Les plus dépendants (GIR estimé 1-2) vivant à domicile mobilisent beaucoup leur entourage, puisque la moitié d'entre eux indiquent recevoir une aide d'une durée de plus de 35 heures par semaine pour les activités de la vie quoti-

**TABLEAU 5**  
**Nombre médian d'heures hebdomadaires d'aide de l'entourage ou professionnelle pour la vie quotidienne, selon le GIR estimé, le sexe et l'âge**

	Volume total médian d'aide déclarée <sup>1</sup> [Q1 ; Q3] <sup>1</sup>	Volume médian d'aide apportée par l'entourage	Volume médian d'aide apportée par un professionnel
<b>Ensemble</b>	<b>7 h 55 [ 3 h 00 ; 20 h 50 ]</b>	<b>5 h 00</b>	<b>0 h 55</b>
GIR estimé 1-2	53 h 40 [ 29 h 40 ; 95 h 25 ]	35 h 40	8 h 55
GIR estimé 3	27 h 45 [ 14 h 50 ; 61 h 20 ]	19 h 35	5 h 00
GIR estimé 4	10 h 10 [ 4 h 00 ; 22 h 45 ]	5 h 55	2 h 00
GIR estimé 5-6	5 h 00 [ 2 h 00 ; 11 h 55 ]	3 h 00	0 h 00
<b>Femmes</b>	<b>7 h 30 [ 2 h 50 ; 20 h 00 ]</b>	<b>4 h 55</b>	<b>1 h 15</b>
Moins de 75 ans	6 h 55 [ 2 h 20 ; 13 h 50 ]	4 h 25	0 h 00
75 ans ou plus	8 h 30 [ 3 h 00 ; 20 h 55 ]	5 h 00	2 h 00
<b>Hommes</b>	<b>9 h 40 [ 3 h 00 ; 28 h 35 ]</b>	<b>6 h 55</b>	<b>0 h 00</b>
Moins de 75 ans	7 h 55 [ 2 h 30 ; 23 h 50 ]	6 h 55	0 h 00
75 ans ou plus	9 h 55 [ 3 h 15 ; 29 h 40 ]	6 h 50	1 h 00

1. Médiane du volume total d'aide déclarée = nombre médian d'heures, suivi (entre crochets) de l'intervalle interquartiles (Q1 = borne supérieure du premier quartile ; Q3 = borne inférieure du dernier quartile).

**Note** • La médiane du volume total déclaré n'est pas égale à la somme des volumes d'aide apportée par l'entourage et par les professionnels.

**Lecture** • 50 % des personnes âgées qui reçoivent une aide à la vie quotidienne reçoivent au moins 7 h 55 d'aide par semaine. 25 % en reçoivent moins de 3 heures par semaine (Q1), 25 % en reçoivent plus de 20 h 50 par semaine (Q3).

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

dienne. Ce soutien de l'entourage est complémentaire d'une aide professionnelle, apportée à hauteur d'au moins 9 heures par semaine pour la moitié d'entre eux. L'intervention d'un professionnel concerne surtout les personnes les plus dépendantes (GIR 1 à 4) et les plus âgées (plus de 75 ans). Les hommes déclarent davantage

d'aide apportée par leur entourage, ce qui peut en partie s'expliquer par la présence d'un conjoint. Les femmes ont une plus grande probabilité de vivre plus longtemps que leur éventuel conjoint. Elles vivent ainsi plus souvent seules et leurs besoins d'aide peuvent par conséquent ne pas être couverts. ■

## POUR EN SAVOIR PLUS

- La description du dispositif CARE est disponible sur la page web de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/personnes-agees/article/les-enquetes-capacites-aides-et-ressources-des-seniors-care>
- **Brunel, M., Carrère, A.** (2017, septembre). Les personnes âgées dépendantes vivant à domicile en 2015. Premiers résultats de l'enquête CARE « ménages ». DREES, *Études et Résultats*, 1029.
- **Eghbal-Téhérani, S., Makdessi, Y.** (2011, septembre). Les estimations GIR dans les enquêtes Handicap-Santé 2008-2009, Méthodes de calcul, intérêts et limites d'une estimation en population générale. DREES, *Document de travail, série Sources et Méthodes*, 26.
- **Soullier, N., Weber, A.** (2011, août). L'implication de l'entourage et des professionnels auprès des personnes âgées à domicile. DREES, *Études et Résultats*, 771.

## LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur [www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr)

Pour recevoir nos avis de parution [drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution)

**Directeur de la publication** : Jean-Marc Aubert

**Responsable d'édition** : Souphaphone Douangdara

**Rédactrice en chef technique** : Sabine Boulanger

**Secrétaire de rédaction** : Fabienne Brifault

**Composition et mise en pages** : Stéphane Jeandet

**Conception graphique** : Julie Hiet et Philippe Brulin

**Pour toute information** : [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384